

Le 21/04/2026 - Invitation presse - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 1 minute

[SOUS EMBARGO] Opération de sécurité routière à Saint-Nazaire ce jeudi 23 avril

Face à la hausse des signalements d'incivilités et de comportements à risque sur l'espace public, liés à l'utilisation de véhicules non motorisés (trottinettes et vélos à assistance électrique notamment), la Ville de Saint-Nazaire organise une opération de contrôle afin de renforcer la sécurité et le respect des règles de circulation.

Jean-Luc Séchet, adjoint à la Tranquillité publique, vous convie à assister à cette opération « Police route », menée par les équipes de la Police municipale de la Ville de Saint-Nazaire ce :

jeudi 23 avril à 15h
au niveau du rond-point de Sautron – front-de-mer, Saint-Nazaire
(date et horaire sous embargo jusqu'à la tenue de l'opération)

Les objectifs de l'opération

Cette opération vise à garantir un meilleur partage de l'espace public et à rappeler les règles du Code de la route applicable à tous les usagers. Lors des contrôles, une vigilance particulière sera portée aux comportements à risque : vitesse excessive, circulation sur les trottoirs, usage du téléphone ou d'écouteurs, transport de passagers sur des engins individuels et défaut d'équipements de sécurité.

Concernant les trottinettes électriques, il sera rappelé qu'elles sont soumises à des règles précises : âge minimum de 14 ans, vitesse limitée à 25 km/h, circulation sur pistes cyclables lorsqu'elles existent, usage strictement individuel et interdiction du téléphone et des écouteurs.

Cette action, à la fois préventive et répressive, vise avant tout à protéger les usagers. Elle

s'inscrit dans une série d'opérations de contrôle menés sur l'espace public, notamment pendant la période estivale.

Merci de bien vouloir nous confirmer votre présence.

VOTRE CONTACT

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr

INVITATION PRESSE :

23/04/2026 à partir de 15h